



COMPTE RENDU DE LA DEUXIEME REUNION PUBLIQUE

Du 08 octobre 2021

mise à jour le 4 avril 2022.

SECTEURS CONCERNES : RUE FRANCIS DE PRESSENCE, (coté gauche), ROUTE DE SAINT JOSEPH, ALLEE DU MUGUET, ALLEE DES DALHIAS, RUE JULES GUESDE, RUE DE L'EMAILLERIE, RUE DU TONKIN, RUE DES FOUGERES, RUE DES GENETS, ALLEE DES BRUYERES, IMPASSE DES DZIVAGES, AVENUE DE CHAMPAGNE, AVENUE DE L'EUROPE, RUE VERLAINE, RUE DU BELVEDERE

Le Maire ouvre la séance en indiquant que l'objectif des réunions de quartier est la rencontre entre les élus de la ville et ses habitants, basée sur le dialogue et la courtoisie dans le respect de chacun et l'acceptation du débat contradictoire.

Une vidéo du quartier concerné du Charnois, réalisée par Monsieur OZKAN Fathi est présentée au public.

Le maire explique que le retard apporté dans le planning prévisionnel de ces rencontres est dû à la crise sanitaire.

Il propose que le compte-rendu de cette réunion soit diffusé sur le site Facebook de la ville, par mail ou par voie postale selon les souhaits de chacun.

.

Questions / réponses

1) Nids de poule dans la rue du Taine :

Ce problème sera soumis à Monsieur MUCCILI, élu en charge des travaux. A ce jour, ces nids de poule n'ont pas été identifiés.

.....

2) Escalier en bois défectueux, allée des Bruyères :

Après constatation, seule une marche est à remplacer.

Néanmoins, certains travaux devront faire l'objet d'une inscription au prochain Budget Prévisionnel.

.....

3) Remplacement du Docteur Debaisieux :

Le Maire précise que la Communauté de Communes, ayant la compétence dans le cadre du Contrat Local de Santé, a mandaté un cabinet pour permettre l'installation de futurs médecins généralistes. Il souligne que l'arrivée de médecins étrangers est soumise à l'Ordre des Médecins qui doit procéder à certaines vérifications entraînant une lenteur administrative.

Il indique que les praticiens intéressés n'ont pas l'obligation de s'installer à Fumay.

Néanmoins, un centre de soins non programmés doit voir le jour prochainement à l'hôpital de Fumay avec un accueil prévu de 8 à 20 heures.

....

4) Rue Jules Guesde en sens unique

La proposition d'un panneau stop à installer est évoquée pour la rue Francis de Préssencé. La rue de l'Emaillerie est déjà en sens unique.

.....

5) Les sorties d'école sont difficiles en raison des véhicules mal garés

La proposition de certaines personnes est de prévoir la rue des Dahlias en sens unique ou de l'interdire sauf pour les riverains.

Les élèves peuvent également être sensibilisés sur l'importance du respect du stationnement afin d'éviter tout accident sur la voie publique. Il y aurait lieu de faire preuve de pédagogie mais aussi, dans certains cas, de verbaliser ...

.....

6) Déneigement manquant dans la rue du Taine

Le Maire explique que la priorité, en matière de déneigement, concerne les axes principaux tels que les accès vers l'Hôpital, les établissements scolaires etc... l'installation de bacs à sel pourrait être envisagée.

.....

7) Ralentisseurs demandés avenue de l'Europe

Les nuisances acoustiques, dues aux ralentisseurs, seraient à supporter par les riverains.

Une étude sera réalisée, en partenariat avec la police municipale, afin de trouver la solution la mieux adaptée.

.....

8) Gestion des espaces gérés par Espace Habitat comme le quartier de la rue Michelet (travaux non terminés, pas d'entretien au niveau des entrées et des poubelles non vidées) et la demande de containers restée sans suite.

La situation devrait être vue avec ce bailleur social afin qu'il remédie à ces problèmes.

.....

9) City Stade

Propreté à revoir (papiers, bouteilles ...)

Le Maire explique qu'une convention a été signée avec l'AFEIPH pour l'entretien de certains espaces dans la Ville pour un total de 100 000 €. Auparavant, 2 agents ont été affectés pour l'entretien des rues et sont maintenant au nombre de 6 en concertation avec l'équipe de direction de l'AFEIPH. Des tenues identifiables (logo) leur sont désormais attribuées ainsi qu'un véhicule.

Le Maire rappelle que chaque citoyen doit être sensibilisé et se responsabiliser par les gestes de propreté nécessaires pour garder une Ville propre.

A ce titre, une poubelle a été installée près du City Stade.

Aménagement :

La proposition d'un aménagement d'ensemble -jeunes et enfants – est évoquée.

Dans le cadre de Terre de Jeux 2024, la réalisation de parcours de santé pourrait être envisagée avec la recherche de subventions.

.....

10) Place « Handicapé » avenue de Champagne

Cette place serait mal située et devra faire l'objet d'une modification.

11) Installation d'un banc en dessous du gymnase

.Deux bancs ont été posés.

12) Nettoyage, côté droit, rue de l'Emaillerie

Si des besoins d'élagage s'avèrent nécessaires, un contact sera pris avec la propriétaire de la parcelle.

Les projets à venir :

- Jardins partagés,
- Espace jeux enfants,
- Espace aménagé pour les jeunes.

Le Directeur du Centre Social indique qu'il souhaite créer un Comité Citoyen en partenariat avec la Ville de Fumay qui permettrait la mise en place d'initiatives citoyennes avec une proposition de réunion à hauteur d'une fois par mois. La création d'un comité d'habitants représentatifs est évoquée réunissant toutes générations et toutes communautés . Cela pourrait aussi être une aide apportée aux habitants à la création de projets.

Les informations :

Le PLU (Plan Local d'Urbanisme) : la révision débutée en 2011 est maintenant terminée.

Une zone de construction, située près de la mosquée, permet de prévoir un lotissement. 16 demandes ont été enregistrées à ce jour. Cependant, des obstacles se posent :

- Le terrain après la mosquée : une partie appartient à Espace Habitat, l'autre à la ville donc il y a lieu de régulariser.
- Une nouvelle réglementation, plus contraignante, concernant les eaux usées vient d'être publiée et ne permet plus des rejets dans le réseau.

Forum Santé, le 19 mars 2022, en partenariat avec l'Agence Régionale de la Santé, le Centre Social et la Ville de Fumay. (reportée le 21 mai)

Temps forts proposés :

- La fête des voisins
- Marché couvert au COSEC

En conclusion

Monsieur le Maire rappelle, qu'il tient des permanences tous les mercredis matin de 10h00-12h00 en Mairie Annexe sur RDV au 03.24.41.10.34 ou mairie@fumay.fr.

Il précise que l'équipe Municipale reste à la disposition des habitants.
